

Associée à de nombreux acteurs de la mobilité, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac porte le projet de **Pôle d'Echange Intermodal (PEI) sur le secteur de la gare d'Aurillac**.

Pôle moderne d'interconnexions entre les différents modes de transports (gare routière et ferroviaire, parking relais), le PEI a vocation à favoriser l'usage des **transports en commun** et des **mobilités douces**, ainsi que le recours à des **nouvelles mobilités** et l'utilisation de véhicules fonctionnant avec des **énergies plus respectueuses** de l'environnement, tout en revitalisant le quartier de la gare via un environnement urbain repensé (plus d'infos : www.caba.fr/pole-d-echange-intermodal-pei).

Jusqu'à l'été, des temps de concertation réunissent les partenaires de l'opération afin d'établir un avant-projet d'ici fin juin. La CABA souhaite y associer les riverains, commerçants, artisans et entreprises du quartier de la gare, mais aussi les usagers de la mobilité au sens large.

A cette fin, des **ateliers de concertation** sont organisés le :

Vendredi 25 mai à 20 h

Salle 1 - Bâtiment de l'Horloge - Place Michel Crespin

Programme :

- 20 h** présentation des grands principes du projet de PEI (45 min)
- 20h45** ateliers organisés autour de 2 thématiques
 « commerces / vie de quartier » et « mobilité » (45 min)
- 21h30** restitution des ateliers et échanges

Vous êtes vivement invités à participer à ce temps d'échanges.

Pour des raisons d'organisation, **il est nécessaire de vous inscrire** auprès de la CABA au **04 71 46 86 30** ou à l'adresse mail atelierpei@caba.fr

Une seconde réunion publique, lundi 11 juin à 20 h en salle du Conseil de la CABA (3 place des Carmes, 4^e étage) sera l'occasion de procéder au rendu du travail des ateliers du 25 mai.